

## Sommaire :

- 1° Editorial (pg. 1)
- 2° Colloque "Managing trees and woodlands as habitats for bats" (pg. 1)
- 3° Ecologie et protection des chauves-souris en milieu forestier (pg. 4)
- 4° Bilan de la Nuit Européenne des Chauves-Souris 2004 (pg. 6)
- 5° Compte-rendu de la réunion Plecotus du 24 Septembre (pg. 9)
- 6° A vous de jouer ! (pg. 12)

## Editorial

par Frédéric Forget

### Ne perdons pas notre âme

Que de changements entre la première réunion de Plecotus, le 31/03/98 dans mon salon, alors que notre groupe ne comptait qu'une dizaine de bénévoles très motivés, et aujourd'hui, avec dix fois plus de sympathisants, une employée à temps plein, un grand nombre de réalisations à notre actif et surtout une notoriété qui s'affirme année après année. Serions-nous passés de l'enfance, innocente et pleine de projets, à l'âge adulte, travailleur et rationnel ? Pour peu nous verserions, tel un octogénaire, dans la nostalgie de notre jeunesse. Il n'en est bien sûr nullement ainsi mais notre nombre et nos moyens se sont accrus et, moyennant une organisation plus rigoureuse, cela nous permet d'atteindre des objectifs plus ambitieux.

Le trésor sacré de Plecotus est bien entendu notre idéal pour la conservation de la nature, en particulier des chauves-souris ; prenons garde à ne pas le sacrifier sur l'autel des tâches administratives croissantes. Pourtant, il est inévitable que l'on demande de plus en plus de rigueur à nos membres, par ex : envoi régulier des données d'observation, renouvellement de l'abonnement, planification des visites, ... Gageons que cela n'étouffe pas notre flamme!

C'est d'ailleurs ces propres mots, ce dynamisme et cette fraîcheur qui ont séduit le directeur de la promotion de RTL, chaîne pourtant ô combien commerciale et professionnelle, et qui l'ont poussé à nous aider par du temps d'antenne pour un montant équivalent à plusieurs milliers d'euros, lors de la Nuit Européenne des Chauves-souris 2004.

## Compte-rendu du colloque "Managing trees and woodlands as habitats for bats"

16-17 Sept. 2004 - Bournemouth University (UK)

par Thierry Kervyn

### Introduction

La majorité des espèces de chauves-souris européennes fréquentent, pour différentes raisons, la forêt. Certaines y chassent seulement (grand murin, grand rhinolophe, petit rhinolophe, ...); d'autres y gîtent en outre, mais occupent également fréquemment les bâtiments (pipistrelles, oreillards,...); quelques-unes sont strictement forestières tout au long de leur cycle de vie (barbastelle, vespertilion de Bechstein, noctule commune, noctule de Leisler).

Ce colloque, composé de communications scientifiques de haut niveau, a permis de faire le point sur l'écologie d'espèces de chiroptères liées aux forêts (en particulier de la barbastelle et du vespertilion de Bechstein, espèces visées

par Natura 2000), sur leurs méthodes d'inventaire en forêt et sur les recommandations de gestion des vieux arbres et des vieilles forêts en faveur des chiroptères strictement forestiers.



Archives Plecotus

**Ce vespertilion de Daubenton a trouvé refuge dans un trou d'arbre**



## Ecologie des espèces strictement forestières

Le suivi de la **BARASTELLE** grâce au radiopistage en Grande-Bretagne (Billington, G.) et en Italie (Jones, G.<sup>1</sup>) conduit aux conclusions suivantes :

- ◆ En Grande-Bretagne, cette espèce gîte quasi exclusivement dans les arbres, dans des fentes, derrière des écorces décollées, dans des cavités dues à la pourriture et derrière des gros troncs de lierre. La plupart des gîtes sont dans du chêne sessile et dans des fentes de 15 à 22 mm.
- ◆ La plupart des gîtes d'été se trouvent à environ 10 m du sol. Les arbres occupés ont un diamètre supérieur à 90 cm (circonférence : 280 cm !).
- ◆ Durant la reproduction, les individus se déplacent fréquemment d'un gîte à l'autre et occupent les gîtes durant environ 3 à 5 jours (moyenne 3,6 jours). La colonie est toujours divisée entre plusieurs gîtes.
- ◆ Le plus grand nombre d'individus dans un gîte estival était de 26 femelles adultes avec 10 jeunes.
- ◆ Des mouvements diurnes d'un gîte à l'autre ont été notés (jusqu'à 12 déplacements en un jour).
- ◆ En hiver, les individus se répartissent isolément ou en petit nombre. Ils utilisent des gîtes plus bas (parfois à un mètre du sol) et plus exposés (aux prédateurs et au gel).
- ◆ Les individus sont très sensibles au dérangement jusqu'à 100 m du gîte. Il faut noter que les individus peuvent changer de gîte, en plein jour, suite à n'importe quel bruit, notamment du fait du passage de l'observateur à proximité du gîte ou du fait de travaux d'exploitation forestière.
- ◆ En Italie, les hêtres morts abritent la majorité des gîtes. Là aussi, les décollements d'écorce constituent le principal gîte de l'espèce. Les arbres morts et les arbres de grande taille et de grande circonférence sont significativement privilégiés pour l'établissement du gîte. Les gîtes sont proportionnellement plus nombreux dans les peuplements ne faisant l'objet d'aucune exploitation forestière et où le sous-étage est plus développé.
- ◆ Tant en Italie qu'en Grande-Bretagne, les barbastelles effectuent de longs trajets vers leurs terrains de chasse, jusqu'à 10 km du gîte.

Le suivi du **VESPERTILION DE BECHSTEIN** par radiopistage en Grande-Bretagne (Flanders, J. & Hill, D. ; Greenaway, F.<sup>2</sup>) conduit aux conclusions suivantes :

- ◆ Les colonies de reproduction se trouvent quasi toujours dans les cavités naturelles (cavités dues à la pourriture du bois et/ou aux pics) dans des arbres de diamètre significativement élevé.
- ◆ Le recouvrement de la strate 5-10 m est significativement plus élevé à proximité des gîtes.
- ◆ Durant la période estivale, les individus se déplacent fréquemment d'un gîte à l'autre.
- ◆ Les individus sont sensibles au dérangement.
- ◆ Le vespertilion de Bechstein se nourrit dans un rayon très restreint, n'excédant probablement pas 1,5 km du gîte. Les terrains de chasse sont situés en moyenne dans un rayon de 735 + 400 m.

## Méthodes d'inventaire

Le recensement au détecteur d'ultrasons n'a pas la même sensibilité d'une espèce à l'autre. Ainsi, le vespertilion de Bechstein est difficile à détecter par cette technique, alors que la noctule commune, par exemple, peut être détectée à plusieurs centaines de mètres. Le couplage d'un détecteur d'ultrasons à un système d'enregistrement automatique des cris ultrasonores peut apporter beaucoup d'informations et libère partiellement l'observateur du travail de nuit (Greenaway, F.).

Les nichoirs à chauves-souris sont rarement utilisés par les espèces typiquement forestières (vespertilion de Bechstein, barbastelle,...). Ce sont surtout les pipistrelles, voire les oreillard qui sont observés dans ces abris. Une synthèse mettant dans la balance le temps passé au contrôle des nichoirs et l'information pertinente acquise conduit à un bilan en autodérision (Altringham, J. & Critchley, C.).

La capture au filet apporte des informations utiles, mais demande aussi énormément de temps. Pour augmenter son efficacité, cette méthode doit être privilégiée à proximité de points d'eau ou à l'émergence de gîtes (Greenaway, F. ; Jones, G.).

La capture au filet, associée à un leurre acoustique (repassé d'ultrasons), dont une démonstration a été faite par F. Greenaway<sup>3</sup> dans la New

<sup>1</sup> : Russo, D., Cistrone, L., Jones, G. & Mazzoleni, S. - 2004 - Roost selection by barbastelle bats (*Barbastella barbastellus*, *Chiroptera* : *Vespertilionidae*) in beech woodlands of central Italy : consequences for conservation. - *Biol. Cons.*, 117 : 73-81

<sup>2</sup> : voir aussi Sussex Bat Research Group : <http://www.lifesci.sussex.ac.uk/research/sbrg/index.htm>

<sup>3</sup> : Hill, D. & Greenaway, F. - in press - Effectiveness of an acoustic lure for surveying bats in British woodlands - *Mammal Review*



Forest, s'avère une **nouvelle méthode très prometteuse** pour l'inventaire chiroptérologique de sites forestiers.

A titre d'exemple, un quart d'heure après avoir entamé la diffusion d'un cri synthétique de barbastelle, un mâle de cette espèce s'est fait prendre dans le filet japonais ; la dernière observation de cette espèce dans le site, pourtant fréquenté par des chiroptérologues avertis, datait d'il y a quatre ans !

Trois limitations à cette méthode - encore expérimentale - sont d'ores et déjà de mise :

- ❖ cette méthode ne doit pas être utilisée en période d'allaitement, de mi-juin à fin juillet, en raison du risque de décrochage du jeune potentiellement transporté en vol lors de l'impact avec le filet ;
- ❖ un individu capturé ne se fera pas capturer une seconde fois ; cette méthode est donc inappropriée pour effectuer le suivi d'un site ;
- ❖ cette méthode ne peut être pratiquée que par des personnes expérimentées, titulaires d'une dérogation autorisant la capture et vaccinées contre la rage.

L'identification des arbres à cavité utilisés comme gîte n'est pas réalisable en fonction de critères visibles de l'extérieur. Il est certain qu'une colonie a une plus grande probabilité d'être présente dans un arbre de grande circonférence, sénescant ou mort, présentant des cavités. Mais le suivi par radiopistage montre que de nombreuses colonies sont aussi établies dans des arbres ne présentant, du sol, aucun signe extérieur particulier. En période d'activité des chauves-souris, le feuillage constitue un obstacle important à l'observation des troncs et branches, surtout si le sous-étage forestier est dense (ce qui est précisément apprécié par le vespertilion de Bechstein, par exemple).

### Recommandations quant à la gestion forestière

*Plus la production forestière est abandonnée depuis longtemps dans une forêt, plus cela convient aux chauves-souris strictement forestières.  
F. Greenaway - Natural History Museum*

La principale exigence écologique identifiée à ce jour porte sur la nécessité, pour des espèces strictement forestières, de disposer d'une grande offre en cavités de différents types. Le recouvrement de la canopée et du sous-étage doit aussi être pris en compte.

A défaut de données précises sur le régime alimentaire de ces espèces, aucune recommandation ne porte actuellement sur la gestion forestière susceptible de garantir une offre en proies suffisante.

### Recommandations à l'échelle de l'arbre

A défaut de certitude d'absence, tout abattage d'arbre susceptible d'héberger une colonie dans un massif connu pour (ou supposé) être occupé par une espèce forestière doit être réalisé de façon précautionneuse. Cela implique notamment l'utilisation d'un code de bonne conduite par les bûcherons et les élagueurs professionnels, seule garantie d'application de la protection légale des individus et de leur gîte.

**Tous les orateurs de ce colloque s'accordent à dire que le maintien d'arbres morts, d'arbres sénescents et d'arbres à cavités est nécessaire, indispensable même, mais non suffisant pour garantir à long terme le maintien d'une offre suffisante en cavités.** Ceci s'explique notamment par la précarité des gîtes utilisés : les écorces décollées, qui représentent le principal gîte utilisé, ont une durée de vie restreinte, par rapport à des cavités de pic, par exemple.

La pose de nichoirs à chauves-souris en forêt, en vue de pallier un manque de cavités, ne constitue pas une alternative pertinente. Les espèces strictement forestières n'utilisent ces nichoirs que trop rarement et la dégradation de ces derniers au bout d'une dizaine d'années n'augure pas de la durabilité de cette solution.

### Recommandations à l'échelle du peuplement ou du massif forestier

Le maintien des potentialités d'accueil des chiroptères strictement forestiers passe donc par une échelle de gestion plus large, celle du peuplement ou du massif. Cette échelle correspond à celle de l'aménagement forestier.

Le souci de maintenir une disponibilité élevée en cavités naturelles dans les arbres sera rencontré de façon plus durable si il est intégré aux aménagements forestiers.

Etant donné l'importante gamme de cavités naturelles requise au cours du cycle de vie des différentes espèces de chauves-souris strictement forestières, **le maintien d'arbres morts, d'arbres sénescents et d'arbres à cavités, ainsi que leur renouvellement dans le temps, doit être intégré dans les aménagements.**

Concrètement, dans un aménagement forestier, cela devrait se traduire aussi par :

- ❖ la constitution d'îlots de vieillissement identifiés et cartographiés distinctement, distants des routes et chemins tant pour des raisons de sécurité que pour des raisons de quiétude ;
- ❖ une limitation dans la délivrance de gros bois permettant de constituer un renouvellement continu et durable de bois d'au moins



300 cm de circonférence au sein du peuplement ;

- ❖ le passage progressif de la futaie régulière à de la futaie irrégulière.

La structure forestière est importante également, notamment pour le vespertilion de Bechstein. Dans les forêts avec une canopée continue, un sous-étage important et des cavités adéquates, les densités d'individus (en gîte ou en chasse) sont élevées. A contrario, dans une chênaie équienne centenaire, le nombre d'individus (en gîte ou en chasse) est faible.

La conservation d'une canopée continue et d'un sous-étage suggère vivement un traitement du peuplement soit en taillis sous-futaie, soit - mieux encore - un traitement en futaie irrégulière.

Enfin, dans le plan d'aménagement, il peut être intéressant de superposer la conservation des chauves-souris forestières à des zones possédant d'autres contraintes environnementales. Ainsi, il est judicieux, par exemple, d'associer l'objectif de conservation " chiroptères Natura 2000 " à des peuplements sur fortes pentes ou à des parcelles hébergeant des terriers de blaireau. De cette façon, le souci de la rétention d'arbres "suragés"

et le souci de quiétude sont rencontrés simultanément pour différents objectifs. Cette conjonction d'intérêts ne doit cependant pas être une source de limitation géographique de l'effort de conservation des chiroptères.



Merci Pierre Kroll !

## Ecologie et protection des chauves-souris en milieu forestier

### Note importante

Ce texte résumé est extrait de la traduction française par KREUSLER, H., de l'ouvrage de MESCHÉIDE et al. dont les références complètes sont reprises ci-dessous. (Les noms d'espèces ont été adaptés pour correspondre à la nomenclature en usage en Wallonie). Cette traduction d'environ 240 pages a été publiée dans la revue suisse "Le Rhinolophe", n° 16 de 2003. Si vous êtes intéressés par ce numéro, adressez-vous à Pierrette, une commande groupée sera réalisée. Sinon, voici l'adresse du site "Le Rhinolophe" : <http://www.ville-ge.ch/musinfo/mhng/ccco/page/rhino.htm>

MESCHÉIDE, A. & HELLER, K.-G., Ökologie und Schutz von Fledermäusen in Wäldern unter besondere Berücksichtigung wandernder Arten. Schriftenreihe für Landschaftspflege und Naturschutz, Heft 66, Bonn, ca. 472 Seiten, ISBN 3-7843-3605-1.

Ce travail, intitulé "Ecologie et protection des chauves-souris en milieu forestier", décrit les résultats d'un projet de recherche et de développement national qui s'est déroulé en Allemagne sur trois ans et auquel ont participé plus de 100 experts.

En plus d'une importante recherche bibliographique, des études sur la présence et l'écologie de différentes espèces de chauves-souris en milieu forestier ont été effectuées. Le télémétrie a été particulièrement employée chez des espèces dont les exigences écologiques sont encore assez mal connues : barbastelle, vespertilion de Brandt, noctule de Leisler, vespertilion de

Natterer, vespertilion de Bechstein, pipistrelle de Nathusius. A l'aide de différentes méthodes (captures au filet, contrôles au détecteur d'ultrasons, contrôles des gîtes), la présence de chauves-souris dans les différentes forêts a été évaluée. Les forêts alluviales et leur rôle pour les espèces de chauves-souris migratrices comme la noctule commune et la pipistrelle de Nathusius ont été particulièrement étudiés. Des observations de migration, des baguages et des recaptures ont livré d'autres indices sur l'importance des forêts bordant les rivières. Dans certains secteurs forestiers, des données d'inventaires ont été recoupées avec les données de télémétrie concernant l'écologie des chauves-souris.



Pour l'ensemble des 20 espèces de chauves-souris présentes régulièrement en Allemagne, l'utilisation plus ou moins intensive de l'habitat "forêt" a pu être confirmée. Les gîtes de mise bas en forêt ont été utilisés régulièrement par les espèces suivantes : vespertilion de Bechstein, vespertilion de Natterer, oreillard roux, noctule commune, noctule de Leisler, vespertilion de Brandt, vespertilion de Daubenton, barbastelle, pipistrelle de Nathusius. Pour les autres espèces (vespertilion à moustaches, vespertilion à oreilles échancrées, grand murin et pipistrelle commune - type "55 kHz" inclus) seuls quelques individus isolés (en général des mâles) utilisaient de temps à autre des trous d'arbres naturels ; des gîtes de mise bas en forêt semblent être une exception pour ces espèces. Les aires de chasse et sources de nourriture de toutes ces espèces se situent régulièrement en forêt, le long des lisières et dans les clairières. Dans l'ordre décroissant de l'intensité d'exploitation du milieu forestier, on trouve : vespertilion de Bechstein (presque exclusif), grand murin, barbastelle, oreillard roux, pipistrelle de Nathusius, vespertilion de Natterer, vespertilion de Brandt, petit rhinolophe, grand rhinolophe, vespertilion à moustaches, noctule de Leisler, vespertilion à oreilles échancrées, sérotine commune, vespertilion de Daubenton, oreillard gris, sérotine de Nilsson, pipistrelle commune, noctule commune, vespertilion des marais, sérotine bicolore.

Les gîtes forestiers occupés par les chauves-souris sont essentiellement des trous creusés par la pourriture et les pics ou des fentes qui résultent du décollement de l'écorce. Les espèces sélectionnent différents types de gîtes selon leurs besoins spécifiques. La découverte, grâce à la télémétrie, que la barbastelle utilise presque exclusivement des fentes sous écorce est importante pour l'exploitation forestière. L'observation de changements fréquents, parfois quotidiens, de gîte laisse présumer que ceux-ci doivent être présents en grand nombre. Par exemple, une colonie de mise bas de vespertilion de Bechstein a besoin d'au moins 50 gîtes différents. Ce besoin d'un grand nombre de gîtes pour les colonies de mise bas a également été documenté pour d'autres espèces.

Lors de la chasse, les espèces de chauves-souris se répartissent dans toutes les strates de la forêt. Depuis l'espace aérien au-dessus des couronnes d'arbres jusqu'au sol, toutes les niches sont utilisées pour la chasse. De surcroît, certaines espèces peuvent utiliser de manière différenciée les différentes phases de développement de la forêt. Par exemple, les fortes productions d'insectes associées aux parcelles en régénération et aux clairières sont exploitées et manière ciblée par quelques espèces.

La taille des territoires de chasse et/ou des rayons d'action individuels varie selon les espèces de quelques dizaines à plusieurs centaines d'hectares. Les vespertillons de Bechstein ont montré une liaison individuelle très forte à des territoires de chasse traditionnels d'une année à l'autre. Pour la protection, la stabilité dans le temps des habitats forestiers a donc une grande importance. L'aire minimale dans un biotope optimal pour une colonie de mise bas de 20 femelles de vespertilion de Bechstein est estimée à 250-300 ha de forêt de feuillus très structurée comprenant 20-30 % de sous-bois. Une colonie qui occupe une forêt moins structurée, comme par exemple une forêt à dominance de conifères, doit probablement se répartir sur une surface plus grande. Pour le grand murin, qui trouve sa nourriture à 75 % dans la forêt, l'aire minimale pour une colonie de mise bas de 270 individus est estimée à 70-80 km<sup>2</sup> (7-8000 ha). Le type de forêt le plus important pour cette espèce présente une faible couverture au sol, ce qui facilite la chasse de coléoptères (Carabidés).

Des recommandations pour l'exploitation forestière découlent des résultats de ce projet :

- ❖ Eviter les surfaces déboisées de plus de 0,5 à 1 ha.
- ❖ Gérer les gîtes sur deux niveaux avec le but d'offrir durablement et constamment 25-30 gîtes potentiels par hectare dans les parcelles âgées, répartis sur 7-10 arbres marqués :
  - ✘ **Niveau 1** : assurer la présence d'un réseau d'arbres dans lesquels existent des trous de pourriture ou de pics, des fentes et de l'écorce décollée. Les distances entre les groupes de gîtes ne devraient pas dépasser 1000 m.
  - ✘ **Niveau 2** : monter un réseau de remplacement pour les arbres de niveau 1. Des arbres comportant des traces de trous ou d'autres qualités écologiques comme des champignons devraient être choisis de préférence.
- ❖ Marquer visiblement et conserver les arbres servant de gîte pour les chauves-souris.
- ❖ Transformer les forêts de conifères pures en forêts mixtes avec des espèces locales et augmenter la durée de vie des parcelles.
- ❖ Lors d'élagages pour cause de sécurité routière ou de présence de nuisibles, sécuriser (stabiliser) les arbres ou branches occupés par des chauves-souris.
- ❖ Utiliser des nichoirs uniquement de manière transitoire jusqu'à maturation d'un nombre suffisant d'arbres à gîtes potentiels ; la mise en place d'un ensemble de nichoirs pour pallier un manque de gîtes naturels n'est pas adéquate à long terme.
- ❖ Selon le type de forêt et les espèces de chauves-souris présentes, différentes mesures de



protection des territoires de chasse peuvent être appliquées :

- ✘ pour des chasseurs aériens, laisser des clairières et des espaces se développer et exploiter les arbres par groupes ;
- ✘ pour les espèces qui chassent dans la végétation, entretenir le sous-bois jusqu'à une couverture de 20-30 % ; dégager partiellement la canopée pour augmenter la pénétration de la lumière, favoriser un espace peu encombré à 1 m du sol ;
- ✘ favoriser les zones de couronnes d'arbres avec une grande production alimentaire; laisser les très vieux arbres et augmenter la pénétration de la lumière autour d'eux ;
- ✘ favoriser les sources alimentaires en laissant se développer des bas-côtés riches en fleurs le long des chemins forestiers, et en laissant en friche les lisières sur env. 30 m de

largeur ; mettre en place des étangs (au moins 100-200 m<sup>2</sup>) et des surfaces herbeuses, permettre que des zones autrefois humides le redeviennent ;

- ✘ éviter l'utilisation de pesticides et surtout d'insecticides.

Des mesures complémentaires de protection des chauves-souris dans la forêt comprennent la détection et le comptage de chauves-souris, des recensements périodiques de trous d'arbres (également dans le cadre des exploitations forestières et des inventaires des biotopes forestiers), des séances de formation pour propriétaires, exploitants et travailleurs forestiers, et la mise en place d'un réseau de surveillance.

*Vous l'aurez remarqué, des dessins*

*humoristiques parsèment notre feuille de contact. Ces dessins ont été réalisés par Pierre Kroll lors de la conférence de presse pour la NEC 2004, en présence du ministre Benoît Lutgen. Ils s'appuient sur les discours et exposés présentés lors de cette conférence de presse.*



## Bilan de la NEC 2004

par Pierrette Nyssen

### Introduction

Rappelez-vous, le **samedi 28 août 2004**, c'était la **Nuit Européenne des Chauves-souris**. A cette occasion, de nombreuses actions de sensibilisation du grand public aux chauves-souris ont eu lieu conjointement à travers l'Europe. En Wallonie et à Bruxelles, pas moins de 33 sites accueillait des animations de soirée et/ou d'après-midi sur les chauves-souris, animations proposées par les bénévoles de Plecotus. Un grand merci à eux



### Couverture médiatique et publicitaire

Plusieurs communiqués de presse ont été envoyés à une très grande partie des médias de Wallonie-Bruxelles. La majorité des journalistes ont été contactés personnellement. La presse locale était invitée à prendre contact avec les animateurs de leur région.

Le mercredi 25 août, une conférence de presse dédiée à la NEC a eu lieu au cabinet du Ministre Wallon de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme, en présence du



Ministre Benoît Lutgen et du dessinateur humoriste Pierre Kroll. Une douzaine de journalistes étaient présents.

La liste non exhaustive des diffusions est reprise ci-dessous. Si vous avez vu un article ou participé à une émission qui ne figure pas dans ces lignes, n'hésitez pas à me le faire savoir.

### Télévision

Emission antérieure à la NEC : TV lux / Canal C (Namur) / No Télé (Hainaut) / Vidéoscope Rochefort / Télé Bruxelles / Séquence dans Télétourisme, RTBF / BRFB (Belgischer Rundfunk, région germanophone)

+ peut-être RTC Télé Liège, Télé Sambre, Télé Vesdre (pas d'information sur ces médias).

Samedi 28/08 après-midi : La Clé des Champs, RTBF

Samedi 28/08 : Journal télévisé RTL-TVI à 19h  
Journal télévisé RTBF à 19h30

### Radio

Emission antérieure à la NEC : Interview Radio Nostalgie (passée au moins 2x samedi 28/08) / Interview Radio contact / Radiolène (Verviers) / Interview Vivacité Namur

Groupe Bel-RTL : diffusion, sur les 16 fréquences du groupe, de 30 spots radio/fréquence répartis sur toute la semaine précédent le 28/08

Judi 26/08 à 7h30 : interview dans Hainaut matin (Vivacité)

Vendredi 27/08 à 12h : interview dans Culture Club (Vivacité)

Samedi 28/08 matin : " Bons baisers de chez nous " avec Guy Lemaire, RTBF avec interview de B. Duhaut

Interview de F. Forget pour les journaux parlés de Bel-RTL et RTBF (tout le groupe).

### Journaux

Insertion de deux pavés promotionnels les mercredi 25/08 et vendredi 27/08 dans tous les titres des Editions Vers l'Avenir.

Près d'une cinquantaine d'articles ou d'annonces concernant la NEC ont été recensés dans la presse écrite quotidienne ou hebdomadaire francophone. Si vous souhaitez obtenir la liste complète, n'hésitez pas à me contacter.

Presse germanophone : 2 articles parus dans le Grenz-Echo et 1 article paru dans le Grenz-Echo "Kinder Echo"

+ annonces dans la revue AVES "Natur & Umwelt"

De nombreuses toutes boîtes et magazines ont également relayé l'information.

### Partenariats

Presse écrite : un partenariat a été établi avec les journaux du groupe Vers l'Avenir. Nous avons reçu 1000 exemplaires du Journal des Enfants datés du 27/08 et 1000 exemplaires du Samedi Plus datés du 28/08 dont l'article de la une était consacré aux chauves-souris. Ces journaux ont pu être distribués gratuitement dans les lieux d'activités de la NEC le samedi 28/08.

Radio-télévision : un partenariat a été établi avec le groupe RTL-TVI. Durant la semaine précédant la NEC une publicité de 30 secondes était diffusée cinq fois par jour (durant 6 jours) sur chaque émetteur.

Un Numéro Vert de la Région Wallonne (0800.11901) était disponible pour le public. Les demandes de renseignements relatifs aux rendez-vous et aux sites de la Nuit européenne des Chauves-souris transitaient par ce service.

Les magasins Tom&Co ont également participé à l'annonce de l'événement. 10.000 exemplaires du programme et 300 affiches publicitaires ont été imprimés et diffusés dans tous leurs magasins en Wallonie et à Bruxelles.

### Autres

Plus de 500 grandes affiches en couleur, avec une publicité ciblée pour chaque activité, ont été distribuées aux guides bénévoles de la NEC.

Le programme complet de la NEC est paru dans l'agenda Natagora de Juillet-Août, tiré à 15.000 exemplaires et distribué via le magazine Natagora ainsi que dans différents points de vente.

Plusieurs sites internet ont également relayé l'information : description et programme complet. Il s'agit de [www.natagora.be](http://www.natagora.be) et [www.aves.be](http://www.aves.be) principalement.



**A Esneux, une exposition et des petites activités sur les chauves-souris étaient présentées au public.**



## Résultats obtenus

### Public

Pour le public de cette édition de la Nuit Européenne des Chauves-souris, nous atteignons le chiffre imposant de **3.000 personnes**.

Celui-ci est un peu inférieur aux chiffres explosifs de l'année dernière (plus de 3.500 personnes), mais cela reste malgré tout un chiffre remarquable pour un événement régulier et quasi exclusivement bénévole. De plus, la météo n'était vraiment pas de notre côté et cela en a fort probablement découragé plus d'un. Enfin, si l'on compare à l'édition 2002 où le public s'élevait à 2.300 personnes, c'est considérablement supérieur. L'afflux touristique à Han-sur-Lesse est nettement inférieur aux autres années, d'après les guides de la grotte, ce qui explique également en partie la baisse de chiffre pour la NEC dans ce site.

Lieu et nbr de pers		Lieu et nbr de pers	
Anlier	50	La Calamine	10
Ath	55	Liège	50
Audergem	210	Liège	130
Bambois	150	Lobbès	90
Barvaux	52	Louvain-la-Neuve	120
Bertrix	45	Modave	70
Boitsfort	250	Mouscron	40
Comblain-au-Pont	125	Othée	41
Ellezelles	100	Petit-Waret	65
Esneux	100	Ploegsteert	40
Fourneau St Michel	96	Sivry	132
Fumal	120	Stambruges	110
Goyet	110	Steinebrück	40
Han-sur-Lesse	250	Verviers	65
Herve	40	Virelles	75
Huy	45	Visé	80
		Waltzing	54
<b>Total :</b>	<b>3010</b>		

A ces chiffres, il convient d'ajouter tout le public non présent mais touché par les médias. La NEC est aussi l'occasion simplement de parler des chauves-souris et de faire passer certains messages auprès de la population.

### Guides

Suite à certains contacts personnels et à une fiche d'évaluation remplie par les guides bénévoles pour chaque site, il se dégage que :

- ⇒ les guides sont satisfaits de la couverture médiatique/publicitaire pour leur activité, sauf au niveau des médias locaux pour certains sites
- ⇒ ils considèrent que tout s'est bien déroulé (à part la pluie dans certains endroits)
- ⇒ certains guides ont eu trop de gens par rapport à leurs attentes et/ou équipements, d'autres trop peu ...

- ⇒ la grande majorité des guides est partante pour recommencer l'aventure l'année prochaine
- ⇒ les guides se sont sentis plus soutenus et suivis dans leur organisation de la NEC que les années précédentes. Beaucoup sont contents du travail de coordination qui a été effectué.
- ⇒ le matériel devrait être distribué plus tôt, afin de pouvoir l'utiliser pleinement lors de la NEC

## Message aux guides de la NEC

Encore une fois, soyez tous remerciés pour le travail effectué pour cette NEC 2004. Les bons résultats obtenus cette année encore sont là pour souligner l'importance de votre énergie dans la sensibilisation du grand public aux chauves-souris. Le public touché par le sujet cette année est considérable, grâce à votre temps, votre patience et la qualité de votre animation. Toute l'équipe de Plecotus ne peut qu'être fière face à cette réussite sans cesse renouvelée.

Remarque un peu plus terre à terre : le matériel qui vous a été distribué lors de cet événement, quoique appartenant toujours à Plecotus, peut rester en votre possession sauf s'il est demandé pour d'autres manifestations. On compte sur vous pour l'entretenir correctement : remplacement des piles, rechargement des batteries des phares (je vous invite à lire sérieusement le mode d'emploi des phares qui expliquent comment les conserver en bon état), etc. Les banderoles Vers l'Avenir peuvent également être conservées jusqu'à l'année prochaine, si elles ne vous dérangent pas trop. Pour toute question relative au matériel Plecotus, n'hésitez pas à me contacter au 081/830 334.



**A La Calamine, le public n'était pas très nombreux mais intéressé, c'est le principal.**



# Compte-rendu de la réunion Plecotus

Namur, le 24 Septembre 04

par Pierrette Nyssen

**Étaient présents :** André Bertrand - Hugues Borremans - Gaetan Bottin - Cédric Calberg - Jules Colon - René Crefcoeur - David Doucet - Frédéric Forget - Frédéric François - Xavier Janssens - Thierry Kervyn - Yves Latinne - Serge Leyder - Pascal Neven - Pierrette Nyssen - Serge Ramlot - Gilles San Martin - Philippe Struys - Nicolas Titeux - Ben Van der Wijden - Rudi Vanherck

**Étaient excusés :** René Balthasar - Frédéric Bertrand - Thierry Debaere - Michèle Decoeur - Jean Doucet - Bernadette Duhaut - Alain Franquin - Jean-Louis Gathoye - Marc Gérard - Marie-Céline Godin - Pascal Hauteclair - Reinold Leplat - Vincent Louwette - Luc Malchair - Grégory Motte - Laurence Noerens - Thierry Petit - Olivier Roberfroid - Tony Rock - Guy Rotsaert - Dominique Testaert - Philippe Wegnez - Martin Windels

## 1/ Nuit Européenne des Chauves-souris

### Compte rendu de cette année

La couverture publicitaire était, cette année encore, très large : près de 50 articles dans la presse quotidienne, beaucoup d'émissions ou d'annonces radio, les deux JT le samedi soir, des émissions sur des TV locales, ...

Nous avons atteint le chiffre respectable de 3.000 personnes cette année, pour l'ensemble des 33 sites où se sont déroulées les activités. Les membres de Plecotus soulignent tous ce résultat remarquable, d'autant que les conditions météorologiques étaient défavorables.

⇒ Voir aussi le bilan détaillé dans cette feuille de contact.

### Idées/suggestions pour l'année prochaine

La Nec 2005 se déroulera le samedi 27 Août.

**Matériel :** les spots achetés cette année ont une longévité assez courte. Il faudra essayer lors d'un prochain achat de se procurer du matériel de meilleure qualité.

Des générateurs de fréquence sont en construction et pourront peut-être être distribués aux guides pour l'année prochaine. Ils permettent de faire comprendre au public ce que sont les ultrasons. Il y a aussi moyen d'utiliser un tuyau (style d'arrosage) ou une corde pour expliquer que la chauve-souris envoie un signal vers un moustique et qu'elle reçoit l'onde en retour. D'autres pistes d'animation pour la NEC telles un petit jeu "chauves-souris/papillon" et l'utilisation d'un stroboscope sont évoquées. Un folder de présentation générale des chauves-souris devrait être disponible pour la NEC 2005. Il pourra être dis-

tribué au public. De même, Plecotus devrait avoir l'opportunité de produire un numéro spécial chauves-souris pour le journal des enfants de Vers l'Avenir. Celui-ci pourra être distribué gratuitement lors de la NEC.

**Thème :** le thème des chauves-souris en danger sera développé l'année prochaine. Il découle du mélange entre les thèmes "Sauver le petit rhinolophe" et " les chauves-souris ciblées par Natura 2000". Nous devons nous centrer sur un message simple et identique dans tous les sites. La protection de l'habitat, Natura 2000 et la raréfaction importante des chauves-souris seront les lignes conductrices pour la NEC 2005. Le film sera réalisé en partie sur le petit rhinolophe, grâce entre autres à une caméra infra-rouge, sans danger pour la colonie suivie. Plusieurs personnes sont prêtes à donner un coup de main pour la réalisation de ce film (André Bertrand, Serge Leyder, Yves Latinne, David Doucet, Philippe Struys).

**Ravel :** l'idée de s'associer à un "beau vélo de Ravel" est lancée. Le problème, c'est qu'il faut pouvoir déboursier 10.000 € pour avoir le privilège d'être partenaire du Ravel. Nous ferions appel à des sponsors tels que Baccardi pour obtenir cette somme. Nous pourrions alors faire une série d'activités de sensibilisation aux chauves-souris pour le public rassemblé autour du Ravel. Il s'agit bien entendu d'une activité parmi les autres sites "habituels".

**Bruxelles :** ce serait bien de développer les activités proposées à Bruxelles. L'IBGE est prêt à s'occuper de la logistique et de la coordination. Il peut faire office de relais, mais manque de guides connaissant les chauves-souris. Nous demanderons à la CEBE s'ils pourraient fournir l'aide souhaitée. Xavier Janssens les sollicitera.

**Guides DNF :** cette année, dans plusieurs sites de la NEC, les guides se sont retrouvés avec un groupe trop gros ou ont mis en place un système de réservation obligatoire. Pour permettre une plus grande capacité d'accueil l'année prochaine, il faudrait augmenter le nombre de guides par site. Pour y parvenir, nous allons, comme cela a déjà été fait il y a trois ans, proposer une formation chauves-souris aux agents de la DNF intéressés par notre cause. Cette formation aura un double but : sensibiliser les agents DNF aux chauves-souris, leur protection, l'impact de la gestion forestière sur les chauves-souris et également former des guides pour la NEC. Ceux-ci pourront alors aller renforcer les équipes locales déjà en place.



**WE formation guides NEC** : un WE de formation pour les guides de la NEC sera organisé au printemps prochain. Un jour sera consacré à la présentation de petites activités ludiques faciles à réaliser lors de la NEC. L'autre jour sera axé sur l'utilisation optimale des bat détecteurs, ainsi que l'analyse plus poussée des sonogrammes par ordinateur.

## 2/ SOS Chauves-souris

La **loi sur la protection des espèces** dit qu'il est interdit de :

- ✓ perturber, capturer ou mettre à mort une chauve-souris
- ✓ détruire les sites de reproduction, les aires de repos, l'habitat ou les gîtes d'hibernation
- ✓ naturaliser, détenir, transporter, échanger, vendre, acheter, offrir, céder les spécimens des différentes espèces
- ✓ exposer des chauves-souris dans les lieux publics.

**Exceptions à cette loi** : il est autorisé de déplacer à courte distance des individus menacés d'un danger vital, à condition de les déposer dans un milieu similaire. Il est aussi autorisé de transporter un animal blessé ou abandonné vers un centre de revalidation.

Dans le cadre des activités de Plecotus pour SOS chauves-souris, une **dérogation à cette loi** a été introduite pour la pipistrelle et uniquement pour cette espèce. Lorsque cette dérogation sera acceptée, une vingtaine de membres de Plecotus équitablement répartis en Wallonie seront autorisés à agir en cas d'extrême nécessité pour capturer des individus afin de déplacer une colonie ou pour condamner des trous d'envol afin de déloger une colonie. Cela n'empêche en rien tous les bénévoles de rendre des visites aux particuliers pour SOS chauves-souris, mais s'il faut intervenir contre la loi, seule une personne autorisée pourra agir.

**Petit rappel utile** : la loi oblige à rendre une déclaration à l'administration régionale lors de toute capture ou mise à mort accidentelle d'une chauve-souris. Le formulaire à utiliser est disponible auprès de Pierrette ou sur le site du moniteur belge ([www.moniteur.be](http://www.moniteur.be)) au numéro 20.01.2004, Ed 3, pages 3256 à 3258. Ces informations sont à renvoyer dans les 15 jours à Philippe Blerot, Inspecteur Général de la Division Nature et Forêts, Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement, Av. Prince de Liège 15, 5100 Jambes.  
Nul n'est censé ignorer la loi...

### La rage

La rage n'a pas encore été trouvée chez les chauves-souris en Belgique, mais on la cherche depuis peu... Le principe de précaution reste donc de mise. Voici ce qu'il faut savoir à ce sujet. Il peut y avoir un risque de transmission essentiellement par morsure, griffure et léchage. La vaccination contre la rage classique est la seule chose qui existe, bien qu'il ne soit pas prouvé que ce vaccin soit opérant contre la rage des chauves-souris. En plus la vaccination serait gratuite selon l'institut Pasteur. La manipulation avec des gants est bien entendu conseillée. Une trousse de secours avec un désinfectant puissant appliqué directement sur la morsure ou griffure semble constituer un minimum qui n'est pas trop difficile à réunir.

Il est également conseillé, lorsqu'on se fait mordre par un animal, de se faire un rappel tétanos ou au moins de s'assurer que l'on était en ordre de vaccination.

### Nomination d'un responsable

Afin d'assurer une pérennité pour SOS chauves-souris dans l'éventualité d'un "trou" entre deux conventions, il est nécessaire d'avoir un responsable bénévole du réseau SOS chauves-souris qui pourrait prendre le relai et continuer à assurer un suivi. Philippe Wegnez s'étant proposé comme responsable, sa candidature est acceptée à l'unanimité. Pierrette prend contact avec lui et le tiendra au courant de l'évolution.

Pour l'instant les appels téléphoniques arrivent toujours à Liège (à la MLE) où ils sont traités par des personnes compétentes. Néanmoins, les appels devraient arriver chez Pierrette. Le numéro va donc changer, même si ce n'est pas la solution idéale. Une campagne avec le nouveau numéro sera lancée pour la saison prochaine. Il s'agira d'un numéro de GSM pour permettre justement le déplacement du poste récepteur à l'avenir.

## 3/ Feuille de Contact Plecotus

### Planning et contenu

La fdc paraît tous les 2 mois. Il y a un certain souci d'amélioration du contenu, mais nous sommes souvent en manque d'articles. Des résumés d'articles parus dans d'autres revues vont être insérés à l'avenir dans la fdc. Nous allons nous abonner à différentes revues étrangères et les articles seront "dispatchés" aux personnes qui ont accepté d'écrire un résumé en français de ces articles. La liste de ces personnes et des revues est disponible auprès de Pierrette.



### Comité de relecture

L'idée de la mise en place d'un comité de relecture est émise. On a peur que ce genre de comité ralentisse le processus. De plus, c'est très délicat de relire et de commenter un texte écrit par quelqu'un d'autre. Néanmoins, il est décidé que Cédric Calberg relira les maquettes avant l'impression. Il dispose d'une semaine pour ce travail. A partir de la prochaine fdc, une version PDF sera disponible. Elle pourra être envoyée par mail à ceux qui la désirent et sera disponible sur le site internet.

En plus de la fdc interne à Plecotus, il faudrait essayer d'insérer plus souvent des articles de vulgarisation sur les chauves-souris dans la revue Natagora.

## 4/ Recueil et propriété des données chauves-souris de Plecotus

Les données récoltées par les membres de Plecotus durant cette convention seront rassemblées et encodées puis cédées à la Région Wallonne. Pierrette se renseigne sur l'endroit où se trouvent les données récoltées dans le cadre de la convention précédente.

Afin de dynamiser notre groupe de travail, un retour d'information sur l'état des populations wallonnes (hivernales, notamment) devrait être plus régulièrement effectué. Nous pouvons compter entre autres sur le CRNFB pour ce genre de renseignements (compilation des données pour un site, réalisation de nouvelles cartes de répartition pour une espèce, ...).

## 5/ Abonnement Plecotus

Il y a un désir d'ouverture de Plecotus à un plus grand nombre de personnes : naturalistes de tous types, public intéressé. La feuille de contact pourrait ainsi être envoyée à plus de monde ; l'information serait plus large. Dans cette optique, il n'est plus possible d'envoyer cette feuille de contact gratuitement. L'idée de faire deux catégories de membres, l'une payante et l'autre gratuite ne séduit pas fort car elle est relativement discriminatoire. Une cotisation pour devenir membre est proposée. Plusieurs solutions s'offrent à nous :

- Soit une cotisation annuelle de 5 € est demandée à tous
- Soit une cotisation annuelle de 5 € est demandée à tout ceux qui désirent une version papier de la fdc. Ceux qui la recoivent par mail la recevraient gratuitement.
- Soit nous demandons que tous les membres de Plecotus soient membres de Natagora (mais la cotisation y est de 20 €).

Après débat et vote, c'est la première solution qui a été retenue. Une cotisation de 5 € sera demandée à tous en décembre pour l'année 2005. Nous encouragerons les gens à faire une domiciliation fixe, ce qui évitera de devoir envoyer des rappels et de faire un long suivi des paiements.

## 6/ Trésorier

Plecotus est à la tête d'un petit budget qui est pour l'instant sur le compte Aves. Un trésorier pourrait s'occuper de gérer cet argent. Face au manque de volontaire pour ce poste, nous continuerons à fonctionner comme auparavant. Un état des finances de Plecotus sera tout de même demandé à la comptabilité d'Aves.

## 7/ Site internet Plecotus

Le site de Plecotus mériterait d'être "relooké" afin de devenir une vitrine chauves-souris plus conviviale et avec un fond plus conséquent. Quelques idées en vrac sont lancées sur ce qu'on pourrait y trouver :

- @ Des liens vers les autres sites parlant de chauves-souris
- @ Les fdc Plecotus
- @ SOS chauves-souris : la liste des personnes ressources dans les différentes communes
- @ Des dossiers sur les différentes espèces contenant principalement des photos mais également des petits textes de présentation
- @ Une information sur les différentes actions menées par Plecotus
- @ Un coin de réponse aux questions courantes sur les chauves-souris + que faire chez soi pour les aider?
- @ Un agenda des activités de Plecotus, mais aussi d'autres groupement réalisant des activités chauves-souris : formations, WE, colloques, activités diverses, soirées d'observation, recensement, ...
- @ Une information sur la façon dont on peut devenir membre de Plecotus
- @ Une liste d'ouvrages de références avec un lien vers la librairie Aves (MLE) pour pouvoir les commander
- @ Une information sur les bat détecteurs, avec également un lien vers la MLE où on peut se les procurer

Ces idées seront prises en compte pour essayer de réaliser une structure qui devra être visitée par tous pour pouvoir l'améliorer. Ce site se construira petit à petit, grâce à votre coup de main et vos remarques constructives.



## 8/ Divers

Un colloque chauves-souris a lieu ces vendredi et samedi 8 et 9 Octobre à l'Institut des Sciences Naturelles de Belgique. Tous les membres de Plecotus ont été invités par voie postale.

Il est fort important de pouvoir s'ouvrir aux naturalistes intéressés aux chauves-souris. Les recensements hivernaux ne doivent bien entendu pas devenir une activité de sensibilisation du grand public, mais il y a pas mal de personnes

intéressées et compétentes qui aimeraient s'investir plus si on leur en laissait l'occasion. Ce serait chouette si chacun qui organise un recensement hivernal ou une activité d'étude des chauves-souris pouvait penser à prévenir ces personnes. Pierrette peut faire le relai entre les personnes désireuses de s'impliquer et les organisateurs de telles activités.

Rudy Vanherck propose, dans cette optique, d'inviter des nouvelles personnes pour les recensements dans la montagne St Pierre. Ce site s'y prête particulièrement bien vu la grande taille des souterrains à prospecter.

**A vous de jouer !**  
par Pierrette Nyssen

### Les recensements hivernaux

Eh oui, l'hiver arrive, les chauves-souris commencent tout doucement à se chercher un petit endroit bien frais et humide pour passer l'hiver. C'est aussi le moment pour les chiroptérologues de commencer à penser aux recensements hivernaux dans les cavités souterraines. Plusieurs choses sont à faire : vérifier le matériel, sortir les carnets de note et me **prévenir des dates et des lieux prévus**, ainsi que la constitution potentielle des équipes pour ces recensements. En effet, c'est sous ces conditions que **vous serez couverts par une assurance** d'Aves - RNOB - Natagora. C'est aussi l'occasion d'**ouvrir les portes** parfois trop hermétiques des groupes de recensements de chauves-souris. Beaucoup de naturalistes ne demandent pas mieux que de pouvoir participer à ces activités passionnantes et amener leur enthousiasme, leur temps et leur énergie ... il faut seulement qu'on leur en laisse l'occasion. Je veux bien faire le **relais entre ces personnes intéressées et les équipes de recensement ouvertes à des échanges**. Un petit coup de fil (081/830 334) ou un mail (plecotus@aves.be) et le tour est joué. Que vous soyez d'un côté ou de l'autre : manifestez-vous !

### La feuille de contact Plecotus en format .pdf

Avis à tous les internautes et utilisateurs d'ordinateurs : la feuille de contact Plecotus sera dorénavant disponible en format .pdf (lisible avec le logiciel gratuit Acrobat Reader). Les feuilles de contact pourront ainsi être envoyées **par mail** et remplacer une partie des exemplaires papier ... avec une grosse économie d'argent et d'énergie, bien entendu. Alors, **vite à vos claviers** : que toutes les personnes intéressées m'envoient un mail (plecotus@aves.be) disant qu'elles sont d'accord d'échanger leur feuille de contact papier habituelle par un mail (léger, rassurez-vous) contenant exactement la même feuille de contact. A vous de jouer !



SE REPRODUIRE  
DANS UNE EGLISE



Merci Pierre Kroll!

**Plecotus**

natagora

**Plecotus** est le  
Groupe de Travail "Chauves-Souris"  
d'Aves - Natagora asbl.

Ses objectifs majeurs sont l'étude des chiroptères, la protection de leurs habitats ainsi que la sensibilisation du public à leur conservation.

Editeur responsable : Frédéric Forget,  
Planchipont, 6800 Wideumont